

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : Lundi 2 février 2026, Ecole Primaire Stendhal

Objet : CR réunion riverains projet Vandebrande

8 Habitant.e.s

Elu : Bernard Blanc, Maire Adjoint du quartier Chartrons Grand-Parc Jardin Public

Services :

Guillaume MANGANE, Secrétaire Général du quartier Chartrons, Grand Parc, Jardin Public

Antoine PEJEAN, Direction de l'aménagement, Bordeaux métropole

Benjamin MALINGE, Direction de l'aménagement, Bordeaux métropole

Isabelle SOUMILLAC, Direction de l'aménagement, Bordeaux métropole

Bertille LIBAULT, Mission Démocratie Permanente

Ordre du jour :

- Introduction
- Historique et Contexte
- Présentation de l'aménagement rue Vandebrande
- Présentation des scénarios d'aménagement du passage Vandebrande
- Choix d'un scénario

Introduction, Bernard Blanc :

Remerciement des participants.

Nous arrivons au bout d'un processus de concertation sur la rue et le passage Vandebrande. L'objectif ce soir est de choisir le scénario le plus adapté pour l'aménagement du passage Vandebrande.

Historique et Contexte, Guillaume Mangane :

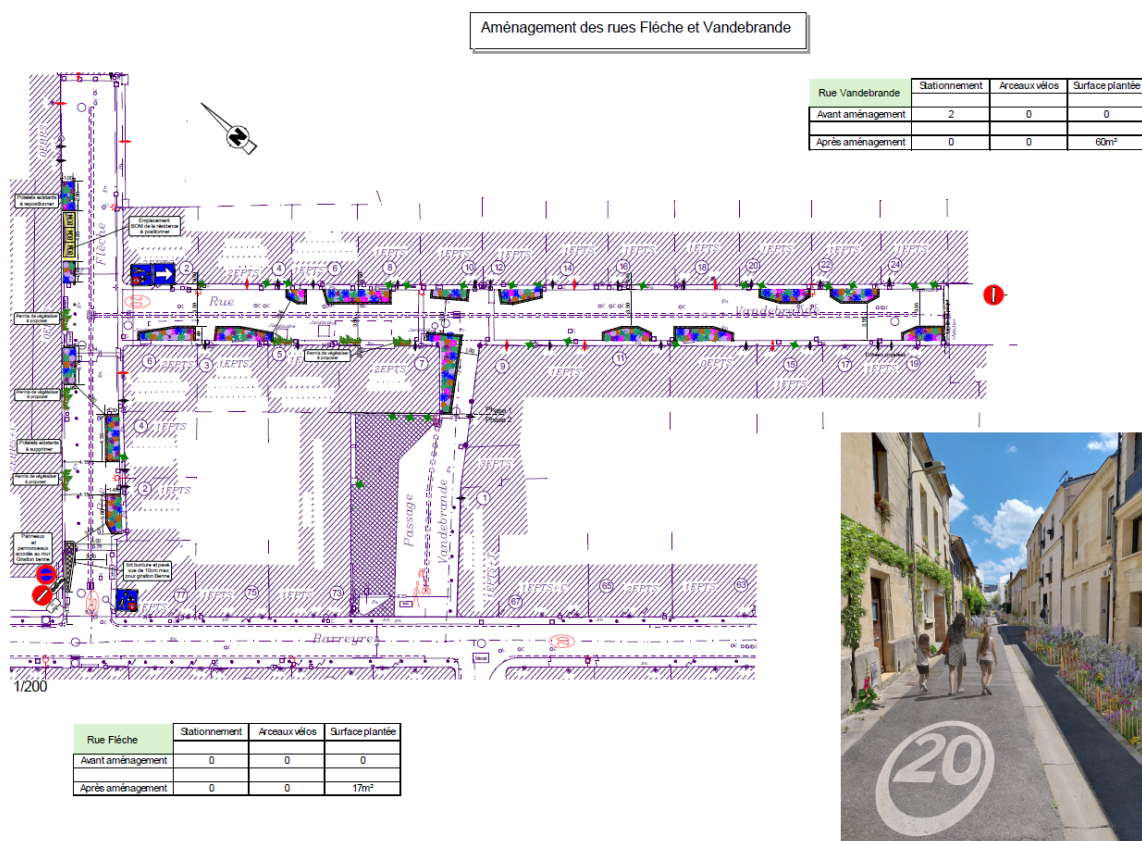
Un dialogue avec les habitants de la rue Vandebrande qui remonte à 2019 (dans un premier temps sur la question de la collecte puis depuis 2022 sur la végétalisation du passage et de la rue. Des rencontres sur site ont eu lieu.

La dernière réunion qui date de mai 2025 a permis d'identifier les besoins des habitants sur le passage Vandebrande, la rue Flèche et la rue Vandebrande. Quelques exemples :

- Maintenir un double sens rue Flèche.
- Préférence pour un schéma non linéaire des fosses qui ne soient pas collées aux façades.
- Pas d'objection à la suppression de place de stationnement
- Certains riverains aimeraient « s'approprier » la plantation et l'entretien des fosses sous leur fenêtre
- Consensus pour interdire le passage de voiture sur le passage Vandebrande
- Demande d'ajouter des arceaux vélos

La finalisation des études se fera au second semestre 2026. Les travaux pourront se faire soit à l'automne 2026, soit à l'automne 2027.

Présentation de l'aménagement rue Vandebrende :



Vous aurez la possibilité d'entretenir les fosses devant chez vous. Il faut pour cela contacter la mairie de quartier pour convenir ensemble de la gestion des plantations.

Questions/Réponses :

- Pourquoi n'est-il pas possible de commencer les travaux en mars 2026 ?

Il y a encore des étapes avant de pouvoir procéder aux travaux : des études à réaliser, des plans à écrire pour les entreprises. Nous ne pouvons pas planter pendant l'été donc nous privilégions des travaux à l'automne pour ne pas faire des trous et laisser des zones de terre en attente. De plus, Régaz va venir renouveler son réseau avant que l'on aménage. Les services de l'eau feront également quelques petites interventions assez rapides.

- Les éboueurs pourront-ils passer avec les nouveaux gabarits de véhicules ?

Des tests ont été réalisés avec les anciens gabarits. Une nouvelle vérification sera effectuée avec les nouveaux gabarits. Un emplacement matérialisé au sol est prévu au milieu de la rue Flèche pour la présentation des bacs à déchets de la résidence Domofrance, afin qu'il ne vienne pas gêner l'entrée dans la rue depuis la rue Barreyre.

- Quid des plantes actuelles ? quelle nature de plante ? quelle hauteur ?

Les plantes actuelles en pieds de façade seront maintenues. S'il y a une demande d'enlever une plante en particulier, nous pourrions l'étudier. Les nouvelles plantations ne seront pas trop hautes. Nous ne savons pas encore à ce stade quelles plantes seront mises (pas plus d'1 mètre).

- Quel sens de circulation pour la rue Vandebrende ? pour la rue Flèche ? le passage Vandebrende ?

La rue Flèche reste à double sens. La rue est étroite mais la circulation y est faible, on peut donc s'y croiser avec un peu de courtoisie. La rue Vandebrande sera à sens unique (de la rue Barreyre vers le COL).

Le passage Vandebrande sera exclusivement piéton/vélos.

- **Y aura-t-il des ganivelles ?**

Les ganivelles autour des espaces plantées ne sont pas très hautes, et ont pour objectif d'empêcher les chiens de venir faire leurs besoins. Une fois que le massif a pris sa place, les ganivelles sont retirées car elles n'ont plus d'utilité.

- **Est-ce que je pourrais encore entrer dans mon garage ?**

Des tests ont été faits pour les girations. S'il y a une inquiétude, des tests pourront être renouvelés avec votre véhicule.

- **Y aura-t-il un retraitement de la voirie ?**

Non ce n'est pas prévu, pour rester dans un équilibre financier, nous avons privilégié la végétalisation avec les fosses.

- **Une vélobox rue Flèche est-elle envisageable ?**

Une vélo-box faisant la place d'une voiture, cela n'est pas faisable au vu de l'étroitesse de la rue.

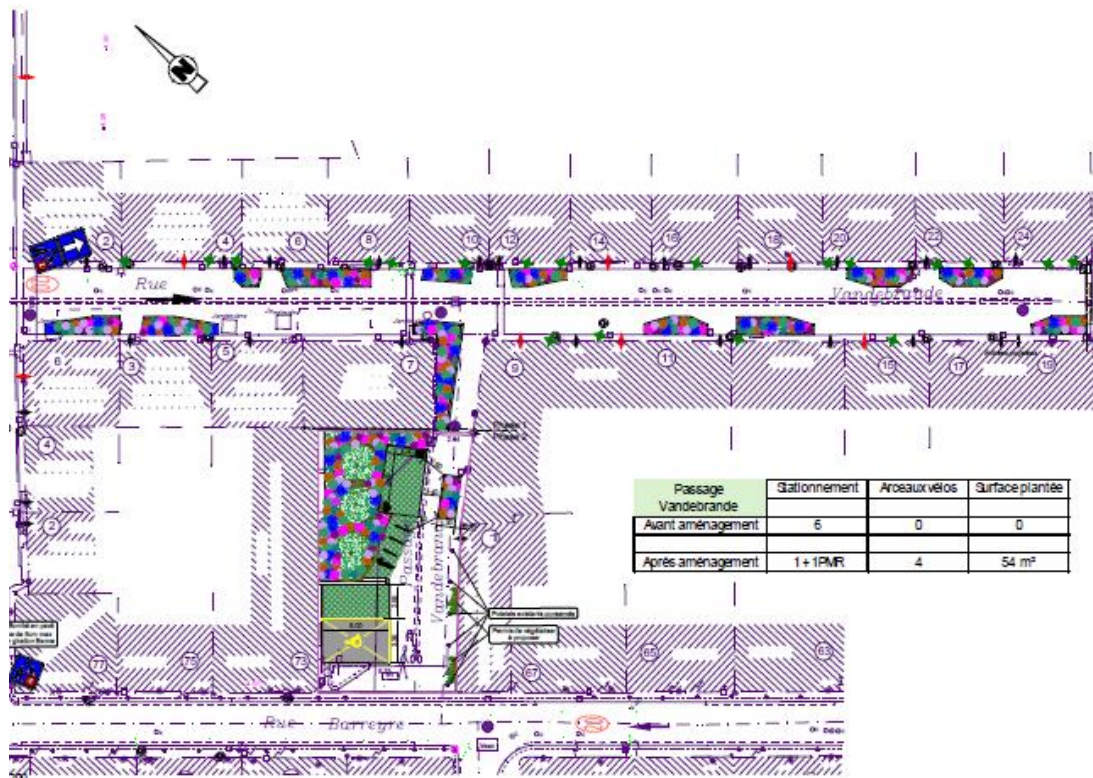
- **Est-il possible de végétaliser le mur de l'impasse Vandebrande qui serait un mur mitoyen Ville - propriétaire de la parcelle ?**

Cette question de mitoyenneté doit être vérifiée avant de pouvoir répondre

Présentation des scénarios d'aménagement passage Vandebrande :

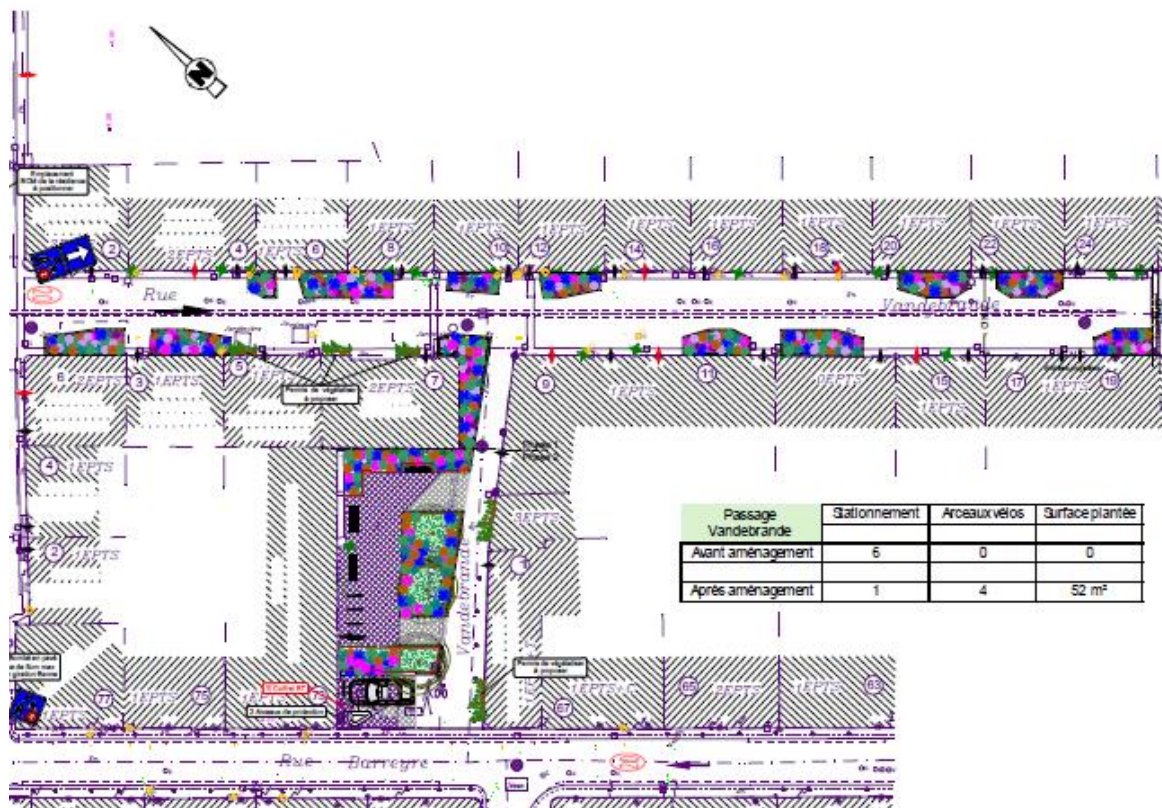
Le scénario « riverains » (issu de la réunion du 22/05/2025)

Points positifs	Points négatifs
- Le maintien de 2 places de stationnement (PMR + normale) mais ce n'est pas la priorité	- On privilégie des assises à plusieurs plutôt que des assises uniques. - Crainte que des voitures s'aventurent pour entrer - Manque de fraîcheur. - Pas très chaleureux - Manque corbeille et distributeur de sac pour chiens



Le scénario « Unesco » (issu de la rencontre avec le CLUB Unesco du 31/10/2025)

Points positifs	Points négatifs
- La position des 2 arbres au centre est intéressante - Place voiture qui permettrait à un artisan de stationner le temps de travaux chez un particulier	- Trop rectiligne - Valorisation du mur qui n'est pas comprise - Pas naturel d'avoir l'espace de vie près du mur. - Manque corbeille et distributeur de sac pour chiens



Le scénario « Compromis » <i>(issu de la réunion interne du 21/11/2025)</i>	
Points positifs	Points négatifs
- On apprécie l'arbre au cœur de la placette qui amène de la fraîcheur. - La place paraît plus préservée. - Le massif en entrée de place donne une perspective végétalisée et empêche les voitures de forcer le passage. - Appréciation des arrondis - On imagine les enfants jouer sur cette place.	- On privilégie des assises à plusieurs plutôt que des assises uniques. - Les arceaux vélos proche de la rue sont moins sécurisés (vol). - Manque corbeille et distributeur de sac pour chiens - Plus de place de stationnement pour les artisans
Questions/Réponses	
- Est-il possible de réutiliser les anciens pavés pour les étendre sur la place ? Cela a un coût important car il faut restaurer les pavés donc cela ne semble pas envisageable. - Est-ce possible d'avoir des plantes grimpantes sur le mur ? Nous devons vérifier la domanialité du mur. - La place PMR pourra-t-elle être réservée par un artisan qui effectuerait des travaux chez un particulier du secteur ? Cela est possible ponctuellement si l'entreprise crée le temps de son chantier une autre PMR plus loin en substitution (donc complexe). Les services vont regarder s'il ne serait pas préférable de mettre une place non-PMR considérant qu'il y en a une à 80m sur le cours Balguerie .	



Conclusion : Le scénario « Compromis » a été choisi de manière unanime.